

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 27 JUIN 2025

OBJET : 2025-41CS TE05

Budget annexe Production ENR - Affectation du résultat de l'exercice 2024

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	20
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	20
Nombre de pouvoir	1
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	21
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	20-06-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin à 9h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Le quorum n'ayant pas été atteint le vingt juin 2025, le Président a reconvoqué les élus pour le vingt-sept juin à 9h30, à Chorges, sous la Présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, AUBERT Daniel, MAGNAN Richard, CLAEYMAN Jean Pierre, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, BRIOULLE Jean Pierre, TARDY Lionel, CHEVAL Jérôme, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VANNIER Olivier, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MILLE SCAACK Françoise, MIOULANE Louis.

Pouvoir : ARNAUD Jean Michel a donné pouvoir à DOU Jean Claude.

Soit neuf collègues représentés par vingt délégués sur onze collègues ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etaient excusés : CHANFRAY Corinne, SENNERY Pierre, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, DELBANO Jean Michel, DOMMANGE Alain, VIOUJAS Jean Franck, BOREL David, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, MAULLIER Régis, CHALLOT Serge, PRAT Jean Denis, GAUCHE Joël, EYSSERIC Serge, SALETTI Hélène, FRISON Michel, SANCHEZ Alain, SEMIOND Philippe, MAGNE Jean Claude, AUBEPART André, NICOLAS Gérard, BERTRAND ROUX Julie, CREMILLIEUX Gilles, DELAUP Luc, VOLLAIRE Pierre, LEMONNIER Kevin, VERRIER Jean Luc, DURAND Christian, BOREL Daniel.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances, PEYRON Magali, Assistante de direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre.

Secrétaire de séance : GOURY Dominique

OBJET : 2025-41CS TE05
Budget annexe Production ENR - Affectation du résultat de l'exercice 2024

Le Président expose à l'Assemblée que le Compte Financier Unique 2024 fait apparaître :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	125 504,57 €
Recettes	157 660,38 €
Résultat de fonctionnement 2024	32 155,81 €
Résultat fonctionnement reporté N-1	51 167,90 €
Résultat de clôture 2024	83 323,71 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	88 161,60 €
Recettes	53 459,07 €
Résultat d'investissement 2024	-34 702,53 €
Résultat investissement reporté N-1	82 958,22 €
Résultat de clôture 2024	48 255,69 €

Reste à réaliser dépenses	461 880,18 €
Reste à réaliser recettes	430 000,00 €
Solde reste à réaliser	-31 880,18 €

Besoin de financement de l'investissement 2024	0,00 €
---	---------------

RESULTAT 2024	
Excédent de fonctionnement 2024	83 323,71 €
Besoin de financement de l'investissement 2024	0,00 €
Excédent de fonctionnement à reporter	83 323,71 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, je vous propose de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après

Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)	83 323,71 €
Au 1068 (part du fonctionnement affecté en investissement)	0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001(recettes)	48 255,69 €

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

04 JUIL. 2025

Bescher
LeVaut

ID : 005-200049203-20250627-2025_41CSTE05-DE

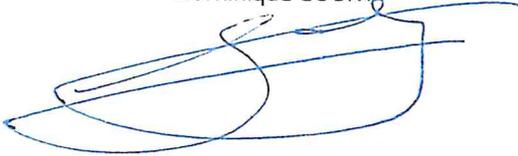
Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Approuve l'exposé du Président,
- Affecte l'excédent 2024 de fonctionnement d'un montant de : 83 323.71 €
 - reports de fonctionnement article 002 83 323.71 €

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance,
Dominique GOURY



Le Président,
Jean Claude DOU

